



Club Français du Braque Allemand¹

Association agréée par le Ministère de l'Agriculture et affiliée à la Société Centrale Canine

PROCES VERBAL DE L'ELECTION STATUTAIRE PARTIELLE DU COMITE

Dimanche 27 Mai 2018 à BEUCAIRE (30)

Le Dimanche 27 Mai 2018 à 10 heures 30 minutes, Sylvie LABAU, Présidente du C.F.B.A, a déclaré ouvert le bureau de vote auprès duquel se sont rendus les membres de l'association présents, à jour de cotisation et adhérent depuis au moins 6 mois à la date de l'élection.

Neuf postes au sein du Comité sont à pourvoir. Un appel à candidature a été lancé le 30 Janvier 2018, et les candidats ont été invités à postuler par courrier en LR avec AR au domicile du Président de la Commission Electorale avant le 20 Mars 2018 (cachet de la Poste faisant foi).

Seize candidats ont déposé leur candidature : MM. BONHOMME Jean-Gilbert – BRUNET-GASTON Véronique - CLEMENTE Michel – GILLES Isabelle (sortante) – GIRAUDEAU Jacques – GUIGNARD Henry-David – LABAU Sylvie (sortante) – MANGUINE Albert (sortant) – MICHEL Olivier (sortant) – MIGNOT Jean-Claude (sortant) – PEYRAUBE Michel – PIERRE Aurélie – SERIS Marie-José – VANDAL Jean-Claude – VENTO Bruno – VESSELLA Dominique.

Dès l'ouverture du bureau de vote, la Présidente a procédé à la désignation de 6 scrutateurs volontaires membres et électeurs du CFBA, non candidats : MM CHAMPON - SALVY - CAMMARATA - DAUGELD - BERTHOU - GIRAUDEAU et les trois membres du Comité, **COMMERGNAT Alain, CRETINON Bruno et MARTEL Jean-Jacques**, ont effectué les opérations de dépouillement et veillé au bon déroulement de l'élection ainsi qu'à l'annotation, sur la feuille de pointage, des voix obtenues par chaque candidat, ainsi que les bulletins nuls et vides.

Maître **MARRE Eric, Huissier de Justice à Beaucaire (30)**, mandaté pour réceptionner les votes par correspondance, a remis au Comité et devant l'Assemblée Générale, les enveloppes de vote réceptionnées en son étude.

Les membres de l'association présents qui n'avaient pas voté auparavant par correspondance, ont été appelés à se rendre à l'urne pour voter.

A 11 heures 00 minutes, la Présidente clôt les opérations de vote et demande au **Président du bureau de vote Jean-Jacques MARTEL**, accompagné de ses membres et des scrutateurs, de se retirer pour procéder aux opérations de dépouillement.

Le Président du bureau de vote a ainsi procédé à l'**émargement des votes par correspondance** sur la liste électorale, annexée au présent procès-verbal, et a inséré les enveloppes de ces votes dans l'urne.

Le nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne est de 434, équivalent à celui des émargements comptabilisés sur la liste électorale.

Les opérations de dépouillement ont débuté et le pointage des voix obtenues par les candidats effectué.

Le bureau de vote, après avoir procédé au dépouillement en présence des scrutateurs et annoncé les voix obtenues par chaque candidat, donne les résultats des votes suivants :

Nombre d'électeurs inscrits	867
Nombre de votants	434
SUFFRAGES OBTENUS	
BONHOMME Jean-Gilbert	211
BRUNET-GASTON Véronique	57
CLEMENTE Michel	158
GILLES Isabelle	205
GIRAUDEAU Jacques	120
GUIGNARD Henry-David	230
LABAU Sylvie	190
MANGUINE Albert	281
MICHEL Olivier	253
MIGNOT Jean-Claude	318
PEYRAUBE Michel	204
PIERRE Aurélie	211
SERIS Marie-José	196
VANDAL Jean-Claude	155
VENTO Bruno	181
VESSELLA Dominique	263
.....	
NULS	20
VIDES	0

Les 9 candidats dont les noms suivent :

MIGNOT MANGUINE VESSELLA MICHEL GUIGNARD PIERRE
BONHOMME GILLES PEYRAUBE

.....
ayant obtenu le plus grand nombre de voix, sont élus membres du Comité du Club Français du Braque Allemand à compter de ce jour.

Les bulletins blancs, les bulletins sans désignation suffisante, les bulletins portant des noms autres que ceux des candidats, les bulletins comportant un ou des signes distinctifs et les enveloppes sans bulletin sont annexés au présent procès-verbal.


Observations : Aucune contestation n'a été soulevée par les scrutateurs

Le Président du bureau de vote, clôt les opérations de dépouillement à 14 heures 15 minutes et le résultat des élections a été annoncé publiquement aux adhérents présents.

Un exemplaire du présent Procès-verbal, signé par l'ensemble du bureau de vote, sera adressé à la S.C.C. et diffusé sur le site internet du CFBA.

Fait en deux exemplaires.

Le Président du bureau de vote,

J. MARTEL


Les membres du bureau et les scrutateurs,

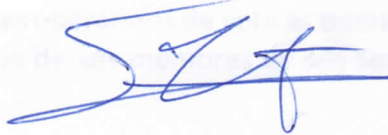
BERTHON



CANNARATA



CONNORAT



C. Girardeau



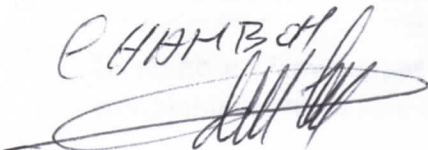
SALUY



B. Cubinon



CHAMBERLAIN



D'ANGELO

